

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-09-06-12

Séance du 06 septembre 2023

Date de convocation : 31 août 2023

Date d'affichage de la convocation : 31 août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Virginie BECQUET, Mustafa SARIKAYA, Aurore SAMIER, Philippe BELAIR, Gilbert BARRIQUAND, Laurence RAVEROT, Irène TOST, Christian PRADIER, René BERTRAND, Corinne DEBARREIX-PAGE, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Carine MOUSTAUD, Pascal JUSSEAUME, Jean-Claude PERON, Nadine CHAMARD-COQUAZ, Amara BOUDIB,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Jean-Luc CHARVET donne procuration à Anne FABIANO CONTIGLIANI, Catalina GARCIA donne procuration à Gilbert BARRIQUAND, Anne PIRAT donne procuration à Laurence RAVEROT, Eugène TURLET donne procuration à Virginie BECQUET, Anthony RAMBEAU donne procuration à Christian GUILLEMOT, Inès DUBOIS donne procuration à Franck GENILLON,

ABSENT : Patrick RENARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Aurore SAMIER

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Pouvoirs : 6

Quorum : 14

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE CHANGEMENT D'HUISSERIES DANS LES ÉCOLES

Rapporteur : Aurore SAMIER

Madame la Maire explique au Conseil municipal que la Commune souhaite installer de nouvelles huisseries dans les écoles. En effet, dans le cadre de son action pour la rénovation énergétique, la Commune a souhaité faire le choix de prioriser les écoles. Ainsi, l'opération se décompose, pour l'école DAUDET, en la pose de 3 nouvelles menuiserie aluminium et de 3 stores à enroulement. Pour l'école St Exupéry d'1 nouvelle menuiserie aluminium et l'installation de 8 axes motorisés pour volets roulants.

Elle précise que dans le cadre de ce projet, il est possible de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Pacte de territoire 2024-2026 auprès du Département de l'Ain et un dossier auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024.

Le plan de financement du projet se décompose ainsi :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité DÉCIDE :

SOURCE DU FINANCEMENT	Libellé	Montant HT	Répartition
Fonds Propre		9 387.72 €	50 %
Sous Total Auto-Financement		9 387.72 €	50 %
État – DETR ou DSIL		5 632.63 €	30 %
Conseil Départemental	Pacte de Territoire 2024-2026	3 755.09 €	20 %
Sous total Subventions publiques		9 387.72 €	50 %
TOTAL HT		18 775,44€	

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20230906-2023-09-06-12-DE
Date de réception préfecture : 4/09/2023

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain, dans le cadre du Pacte de Territoire 2024-2026, pour le projet de remplacement d'huisseries des écoles Alphonse Daudet (Route de Jailleux) et Saint-Exupéry (245, cours Condé).
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la DETR 2024, pour le projet de remplacement d'huisseries des écoles Alphonse Daudet (Route de Jailleux) et Saint-Exupéry (245, cours Condé).
- **D'APPROUVER** le plan de financement au titre des demandes de subventions défini comme sur le tableau ci-dessus présenté.
- **D'AUTORISER** la Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI